



Analyse de la lesbophobie dans le domaine de la médecine/santé

Sept acteurs ont été retenus dans le questionnaire pour appréhender la lesbophobie dans le domaine de la médecine et de la santé. Les femmes pouvaient préciser en clair les manifestations vécues. Il était possible de cocher une ou plusieurs cases.

Acteurs / Lieux

- ① Structure hospitalière
- ② Médecin de famille
- ③ Gynécologue
- ④ Psychologue / psychiatre
- ⑤ Don du sang
- ⑥ Autres professionnels de la santé
- ⑦ Médecine scolaire

Manifestations :

1. Dénombrement des réponses

10% des 1793 lesbiennes ayant répondu à l'enquête ont déclaré de la lesbophobie dans la rubrique « Médecine et santé ».

1.1- Nombre d'acteurs cochés dans la rubrique « Médecine / Santé »

On s'intéresse ici aux 7 acteurs proposés.

Nombre de cases cochées	Nombre de femmes	Fréquence
0	1615	90,07%
1	126	7,03%
2	32	1,78%
3	16	0,89%
4	4	0,22%
5	0	0,00%
6	0	0,00%
7	0	0,00%
Total	1793	100,00%

Tableau 1 : Effectifs et pourcentages des cases cochées dans la rubrique « médecine / santé »

- 90% des femmes n'ont coché aucune case dans cette rubrique.
- 10%, soit près de 1/10e des répondantes évoquent au moins un acteur lesbophobe dans cette rubrique.

1.2 Identification des femmes victimes de lesbophobie dans le domaine médical : prise en compte des manifestations

Alors que 178 femmes cochent au moins un acteur dans la rubrique « médecine/santé », 108 précisent une manifestation.

Le croisement entre acteurs et manifestations aboutit au tableau suivant :

Acteurs	Manifestations		
	non	oui	Total
non	1613	2	1615
oui	72	106	178
Total	1685	108	1793

Tableau 2 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases acteurs et manifestations cochées
Ainsi, 2 femmes ne cochent aucun acteur mais précisent quand même quelque chose dans la partie manifestations. Ces deux précisions sont les suivantes :

- « dans le passé »
- « rien mais ils ne le savent pas ! »

Puisque la réponse à ce questionnaire est basée sur la subjectivité de la répondante, on peut se demander si l'on doit considérer que ces deux femmes ne sont pas victimes de lesbophobie dans le domaine médical : si la première admet bien un événement passé, elle ne se considère plus actuellement comme concernée par la lesbophobie dans ce domaine. Quant à la seconde, on pourrait certes arguer qu'elle est victime de lesbophobie puisqu'elle n'a pas fait connaître son homosexualité à ses médecins, mais ce serait une interprétation quelque peu abusive. Dans la suite, nous définirons comme « victimes de lesbophobie dans le domaine médical » les femmes ayant coché au moins un acteur de la rubrique, et celle qui ne précise pas d'acteur médical mais admet une manifestation dans le passé.

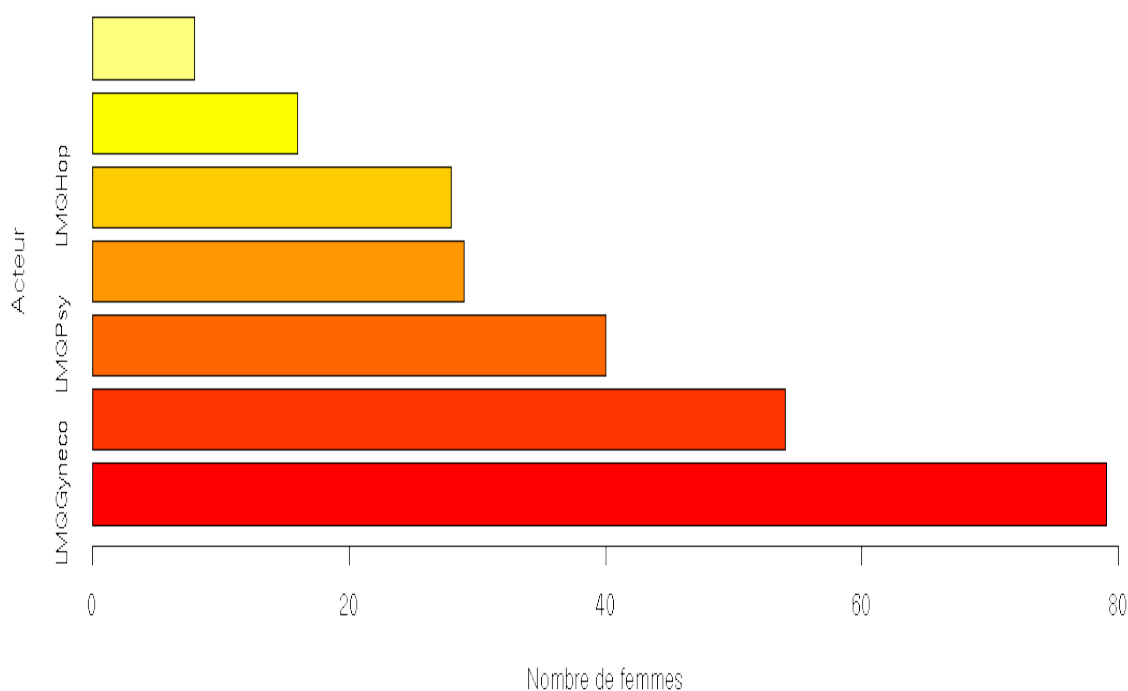
Ce sont donc 179 répondantes qui sont concernées par au moins un épisode de lesbophobie dans le domaine médical, soit près d'une femme sur dix.

Notons toutefois que 60 % des femmes citant au moins un acteur répondent à la partie « manifestations ». C'est un taux de réponse élevé pour une question ouverte, qui pourrait indiquer le caractère marquant des discriminations dans ce domaine.

1.3 Les acteurs de lesbophobie dans le domaine médical

Acteurs	Effectifs sur la totalité des répondantes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage par rapport aux 178 répondantes de la rubrique médecine
Gynécologue	79	4,41%	44,38%
Don du sang	54	3,01%	30,34%
Psys	40	2,23%	22,47%
Médecin de famille	29	1,62%	16,29%
Structure hospitalière	28	1,56%	15,73%
Autres	16	0,89%	8,99%
Médecine scolaire	8	0,45%	4,49%

Tableau 3 : Pourcentage de répondantes citant chacun des acteurs médicaux



- L'acteur médical le plus fréquemment incriminé est le gynécologue (4 % de l'ensemble des répondantes, mais 44% de celles évoquant de la lesbophobie médicale).
- Cependant, le don du sang et les psychologues/psychiatres arrivent en seconde et troisième place, alors que l'on peut penser que moins de femmes sont a priori concernées par ces professionnels de santé : il doit être plus fréquent pour une lesbienne de consulter un gynécologue que de consulter un psy... Si, pour le don du sang, la discrimination est formalisée (les homosexuels sont de facto exclus du don¹, voir l'avis du comité consultatif national d'éthique de 2002² sur le sujet), rien ne justifie une discrimination de la part d'un psy. A ce titre, le fait que 2 % des lesbiennes interrogées évoquent une discrimination de ce genre est particulièrement inquiétant.
- Par ailleurs, si le personnel médical n'est pas le plus fréquemment cité dans le questionnaire, il convient de se rappeler que l'on consulte un médecin à des moments où l'on est particulièrement vulnérable, ce qui rend toute agression lesbophobe encore moins excusable.

1.3 - Manifestations de lesbophobie dans le domaine médical.

¹Voir fiche « Don du sang » dans le guide pratique édité par SOS homophobie, disponible sur le site de l'association (www.sos-homophobie.org)

²Commission technique du CCNE, disponible sur <http://www.ccne-ethique.fr/>

Nous listons ici les réponses des 106 lesbiennes qui ont coché au moins une case de la rubrique et précisé les manifestations concernées.

On recense :

- vous êtes donc vierge ? donc sans problème(s)!...
- négation de ma sexualité : inscrite comme vierge !
- médecins pour qui les lesbiennes n'ont pas de sexualité
- dédain
- dédain
- dédain, rejet
- distance glacée
- froideur professionnelle
- attitude froide et expéditive
- froideur et/ou médecin subitement mal à l'aise quand on lui annonce
- prenez vous une contraception ? Non je n'ai pas de relation hétérosexuelle : gêne visible / silence.
- silence, mutisme quand je l'évoque
- nette impression de consultation écourtée
- examen bâclé
- diagnostic un peu brutal
- négation de l'existence de l'homosexualité, à l'époque.
- l'homosexualité, selon mon médecin, "n'existe pas"
- Je pense que vous n'êtes pas lesbienne
- négation de la possibilité d'être lesbienne "vous allez changer..."
- ça vous passera, vous avez besoin d'être recadrée
- mais pourquoi vous ne voulez pas prendre de contraception
- vous prenez la pilule ?
- méconnaissance de mon homosexualité
- méconnaissance de l'homosexualité et des questions qui peuvent être liées
- non communication d'infos
- non communication d'informations
- ignorance des risques de transmission du VIH entre femmes
- méconnaissance de la sexualité des lesbiennes : il semblerait qu'il n'y en ait pas, enfin pas de vraie...
- ignorance des gynécos; vous avez eu des rapports ? oui mais pas avec un homme. Avec quoi alors ?
- mal à l'aise à l'annonce de mon homosexualité
- mise à l'écart, réticence
- réticences
- réticence, nervosité
- réticence, méfiance
- réticences à aborder le sujet et incompréhension
- incompréhension
- incompréhension / rejet
- incompréhension, rejet
- rejet/incompréhension
- rejet
- incompréhension, pense que " je fais fausse route"
- incompréhension du désir d'enfant
- problèmes par rapport à la maternité lesbienne
- stigmatisation
- leçons de morale déplacées
- remarque extrêmement désobligeante (pas normal, choquant) à l'annonce de cette préférence sexuelle.
- violences verbales. Humiliation.
- on m'a dit que si je ne supportais pas les violences physiques et morales, je n'avais qu'à être normale
- selon la gynéco, je n'ai pas une sexualité correcte : auscultation négligée et brutale
- bonjour l'ouverture d'esprit du service hospitalier de XXXX* !!! Beurk !
- lesbophobie "pure et dure", aucun dialogue possible...
- le psychiatre menait un combat typiquement freudien pour me faire retrouver le chemin de la "normalité"
- élève en psy sur mon lieu de travail mise à l'écart
- psychanalyste très homophobe
- psy méprisante, aux théories rétrogrades
- psy femme qui me parlait "amitiés" au féminin
- questions malsaines
- questions idiotes
- propos indélicats
- Vous n'avez pas de rapports avec des hommes ?!!!...
- hétéro normativité
- A l'hôpital, on ne m'a pas considérée comme interlocutrice valable lors de l'hospitalisation de mon amie. Une psychiatre a conseillé à mon amie d'essayer avec les hommes !!!
- Refus de la reconnaissance de ma conjointe au profit de la "famille"
- refus d'admettre le conjoint après opération
- rejet de la concubine
- refus de voir ma femme aux urgences
- refus de m'ausculter
- refus de prélèvement
- refus de me faire une prise de sang
- refus de faire des frottis sans motif
- refus d'examen (frottis)
- refus de me prendre en entretien par une psychologue
- discrimination du gynécologue qui ne soigne pas les lesbiennes

- pas d'homosexuel
- refus
- refus
- refus
- refus
- refus de consultation, XXXXX*
- accueil réticent et refus de service
- refus de services
- refus de services
- refus de valider le don
- refus pour appartenance à milieu à risque
- refus de don du sang
- refus du don sanguin
- refus de recevoir le sang d'une gouine
- refus de don du sang : risque viral avéré
- Si je suis lesbienne on ne prend pas mon sang
- incompréhension de ma gynéco.
- lettre donnée pour le médecin habituel : test HIV
- obstination à dire "monsieur"
- ricanements
- moqueries
- moqueries
- moqueries
- moqueries de la part de plusieurs gynécologues
- diffamation
- pratiques sexuelles et pilule
- Examen plutôt ...(*illisible*)....sexuel (+regards)
- questionnaire explicitement homophobe
- homophobie
- elle me soupçonne de sexisme
- planning familial
- insémination interdite en France
- je ne consulte que des médecins gays et lesbiens
- compréhension

* Les répondantes citant nommément certaines Institutions, nous avons préféré ne pas les mentionner.

2. Analyse bivariée : corrélations entre les différentes variables

Jusqu'à présent, l'analyse a été effectuée variable par variable. Pour étudier la corrélation entre les variables, on a recours à plusieurs outils statistiques. Le tableau suivant donne le V de Cramer qui décrit la force d'association dans un échantillon. Sa valeur varie entre 0, ce qui décrit une complète indépendance, et 1 qui représente une complète dépendance entre les données. Plus l'indice est proche de 1(ou éloigné de 0), plus la force d'association est importante.

	Structure hospitalière	Médecin de famille	Gynécologue	Psychologue/psychiatre	Don du sang	Autres	Médecine scolaire
Structure hospitalière	1	0,16	0,19	0,19	0,08	0,04	0,01
Médecin de famille		1	0,25	0,19	0,16	0,18	0,12
Gynécologue			1	0,15	0,15	0,1	0,03
Psychologue/psychiatre				1	0,04	0,15	0,1
Don du sang					1	0,19	0,04
Autres						1	0,08
Médecine scolaire							1

Tableau 4 : Représentation des variables les plus corrélées entre elles

Avec cette mesure, la plus forte association s'observe entre le médecin de famille et le gynécologue. On s'intéresse maintenant aux variables pour lesquelles l'association mesurée par le V de Cramer est supérieure à 0,2. Concrètement, il s'agit de l'association statistique entre la mise en cause du médecin de famille et celle du gynécologue.

Corrélation entre Médecin de Famille et Gynéco

Médecin de Famille \ Gynécologue	Gynécologue		Total
	Gynécologue Non	Gynécologue Oui	
Médecin de Famille Non	1698	66	1764
Médecin de Famille Oui	16	13	29
Total	1714	79	1793

Tableau 5 : Tableau de corrélation entre médecin de famille et gynécologue

Fisher's Exact Test for Count Data
 p-value = 3.355e-11
 odds ratio : 20.78309

- Les femmes ayant évoqué de la lesbophobie de la part du médecin de famille ont plus de chances d'avoir évoqué un gynécologue.
- Probabilité d'avoir évoqué le gynécologue quand on a évoqué le médecin de famille : 45 % ;
- Probabilité d'avoir évoqué le gynécologue quand on n'a pas évoqué le médecin de famille : 4 %
- Probabilité d'avoir évoqué le médecin de famille quand on a évoqué le gynécologue : 16 %
- Probabilité d'avoir évoqué le médecin de famille quand on n'a pas évoqué le gynécologue : 1 %

Le fait d'avoir évoqué l'un de ces deux professionnels de santé multiplie par plus de 10 le risque d'avoir évoqué l'autre. Cette association entre acteurs lesbophobes se rencontre souvent dans le questionnaire. Elle pourrait s'expliquer par l'appartenance de la répondante à un milieu plus lesbophobe, par le fait que certaines lesbiennes caractériseraient plus facilement les discriminations qu'elles vivent comme lesbophobes, par une visibilité accrue de certaines lesbiennes qui les exposerait plus souvent à des agressions lesbophobes... L'enquête n'est pas prévue pour trancher entre ces hypothèses.

3. Relation entre lesbophobie médicale et lesbophobie en général

Rappelons sur quelle base se fondent nos définitions :

- « lesbophobie médicale » : La définition se base sur l'argumentation faite dans le chapitre 1.2.
- « victime de lesbophobie en général » : ce terme se rapporte aux lesbiennes qui ont répondu par l'affirmative à la question suivante du questionnaire : « Avez-vous été victime de lesbophobie ? »

Victime de lesbophobie en général Lesbophobie médicale	Non	Oui	Total
Non	721	845	1566
Oui	2	169	171
Total	726	1014	1740

Tableau 6 : Relation entre le fait de se déclarer victime du milieu médical et celui de se déclarer victime de lesbophobie en général

Fisher's Exact Test for Count Data
p-value < 2.2e-16
odds ratio: 28.8098

- 1566 lesbiennes n'évoquent pas d'épisode lesbophobe dans le domaine médical, mais parmi celles-ci, 845 (54%) se déclarent tout de même victimes de lesbophobie ;
- 2 lesbiennes, (1%), évoquant de la lesbophobie dans le milieu médical ne se déclarent pas victimes de lesbophobie en général.

Il y a, comme dans les autres rubriques, une forte association entre le fait d'évoquer de la lesbophobie médicale et celui de déclarer avoir été victime de lesbophobie.

4. Conclusion

Rappelons tout d'abord que nous n'avons pas affaire à un échantillon représentatif de lesbiennes. Les chiffres avancés ne peuvent donc pas être considérés comme une photographie précise des discriminations vécues par les lesbiennes en France.

Une répondante sur dix évoque au moins une situation lesbophobe dans le domaine médical. Nous pouvons ainsi constater que les événements médicaux sont moins fréquemment évoqués que les événements familiaux (44 % des répondantes), professionnels (24 % des répondantes) ou ayant trait à la « vie quotidienne » (45 % des répondantes). On pourrait pour l'expliquer soit considérer le personnel médical comme moins lesbophobe que les autres, soit penser que ceci n'est dû qu'au fait que les contacts avec le milieu médical sont moins fréquents que d'autres (famille), les occasions de se montrer lesbophobe étant ainsi plus réduites.

Parmi les acteurs proposés dans le questionnaire, le plus fréquemment incriminé est le(la) gynécologue. Il est cité par plus de deux femmes sur cinq évoquant de la lesbophobie médicale (soit 4 % des répondantes). Là encore, soit cet acteur est plus lesbophobe que les autres, soit il est tout simplement plus souvent consulté.

Si peu de femmes (comparativement à d'autres domaines) évoquent de la lesbophobie médicale, il faut remarquer que 60 % des femmes évoquant au moins un acteur (questions fermées) va préciser son vécu dans le cadre « Manifestations » prévu à cet effet. C'est un taux de réponse assez élevé pour une réponse ouverte, qui pourrait indiquer le caractère marquant des discriminations dans ce domaine.

L'étude des réponses données en tant que manifestations témoigne de la diversité des situations lesbophobes dans le milieu médical. Nous pourrions tenter de proposer une typologie de ses causes. Il y aurait une lesbophobie institutionnelle (refus de don du sang), une lesbophobie « historique » (lourd passif des psys en matière d'homophobie), une lesbophobie résultant d'une absence de sensibilisation à ces questions lors des études médicales (méconnaissance), une lesbophobie propre à certains gynécos qui seraient gênés ou qui abuseraient de l'irruption de la sexualité dans leur pratique... Et bien entendu, toutes les formes de lesbophobie qui ne sont pas propres au milieu médical sont également susceptibles d'être rencontrées.

Etablir une telle classification ne relève pas du simple exercice intellectuel : elle permet d'identifier les axes qui permettraient de mieux combattre la lesbophobie dans le domaine médical, de la formation des médecins aux problématiques médicales propres aux lesbiennes à la sensibilisation plus générale des individus en matière d'homophobie.